

Les registres matricules militaires

Les renseignements sur le soldat à connaître pour une recherche

- Année de naissance
- Commune de naissance / lieu d'habitation à l'âge de 20 ans pour connaître le canton et donc le bureau de recrutement.

Les bureaux de recrutement

Grenoble est le siège de la XIV^e région militaire à partir de 1874, divisée 8 subdivisions.

Les Archives départementales de l'Isère conservent les registres de recrutement de trois bureaux :

Bureau	Arrondissement (s)
Grenoble	Grenoble
Bourgoin	Saint-Marcellin, La Tour-du-Pin
Vienne	Vienne

Les documents à consulter aux Archives de l'Isère

Trois périodes différentes

Des classes **1800 à 1859** environ :

- **listes du contingent départemental** (tous les hommes partis). Cotes : 2 R 159-210
- **procès-verbaux du conseil de révision** (recensement de tous les jeunes gens d'une classe, y compris ceux qui ne sont pas partis faire le service militaire). Cotes : 2 R 256-417

Des classes **1859 à 1940** : **registres matricules** (= états signalétiques des services) systématiques à partir de 1867. En Isère, ceux du bureau de Vienne commencent en 1859. Tous les registres jusqu'à la classe 1921 inclus sont numérisés et consultables sur le site internet des Archives départementales de l'Isère (www.archives-isere.fr). Les registres des classes 1922 à 1940 sont consultables sur place aux Archives départementales de l'Isère. Cotes : 1 R 1000-1865.

Des classes **1941 à 1948** : les registres matricules militaires sont conservés à titre définitif au Centre des archives du personnel militaire du Service historique de la défense à Pau.

Contact : Service Historique de la Défense
Centre des archives du personnel militaire (CAPM)
Caserne Bernadotte
Place de Verdun
64023 PAU Cedex
Tél. : 05 59 40 46 92 (standard) - Fax : 05 59 40 45 53
Courriel : capm-pau.courrier.fct@intradef.gouv.fr

Service militaire et états de service : registres matricules militaires (classes 1859-1940)

Le registre matricule militaire recense chaque année les jeunes gens de sexe masculin, puis les inscrit dans le contingent militaire qui effectuera le service au sein de l'armée d'active.

Contenu des documents :

1) Etat civil complet

- nom, prénoms, voire surnoms
- date, lieu et département de naissance
- lieu de résidence au moment de l'enregistrement pour le service militaire
- noms et lieu de résidence des parents
- détails physiques
- profession : au moment de la conscription, puis lors des différentes actualisations de la fiche matricule
- les différents domiciles et résidences de 20 ans à 40 ans
- niveau d'instruction

0 : ne sait ni lire ni écrire	4 : brevet de l'enseignement primaire
1 : sait seulement lire	5 : bachelier, licencié, etc.
2 : sait lire et écrire	x : instruction non vérifiée
3 : instruction primaire plus développée	

2) Le parcours du combattant

La partie médiane (« Détail des services et mutations diverses ») liste le parcours militaire du conscrit :

- les batailles auxquelles le soldat a participé
- ses affectations dans les corps de l'armée
- ses différents lieux de résidence

Les précisions sur le parcours du conscrit sont réparties différemment selon les modèles de registres utilisés :

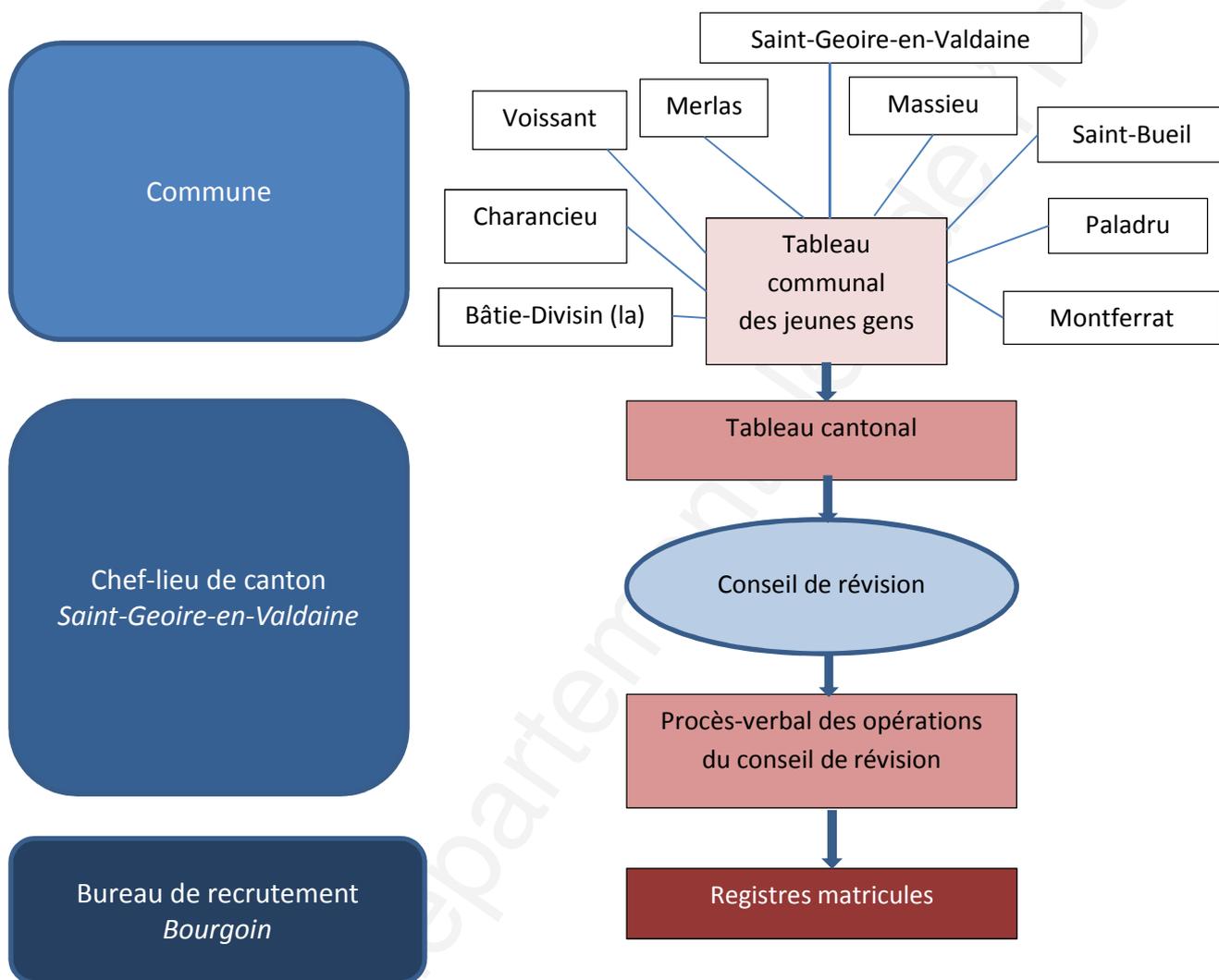
- les blessures et actions d'éclat
- les remarques sur le comportement et l'exemplarité de l'individu
- les médailles et/ou décorations reçues.

En vis-à-vis de cette rubrique, une liste des corps dans lesquels le soldat a été successivement affecté résume son parcours au sein de l'armée.

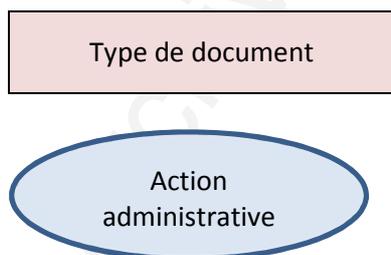
Rappels historiques

Le processus de recrutement

L'exemple du canton de Saint-Geoire-en-Valdaine



Légende



Les grandes périodes des modes de recrutement

Période	Nom du texte	Mode de recrutement	Durée de service
1798-1818	Loi Jourdan-Delbrel	Enrôlement volontaire. En fait, conscription avec tirage au sort. Remplacement (2 ans). Réserve.	5 ans
1818-1872	Loi Gouvion Saint-Cyr	Conscription avec tirage au sort (bon ou mauvais numéro)	6 ans (1818) ; 8 ans (1824) ; 7 ans (1832)
1872-1905	Loi Cissey (1872)	Conscription pour tous mais nombreuses dispenses possibles (notamment enseignants, séminaristes, élèves des grandes écoles)	5 ans (1 an si bon numéro)
	Loi Freycinet (1889)	Suppression des dispenses	3 ans (1889)
1905-1997	Loi Berteaux	Obligatoire pour tous	2 ans (1905) ; 3 ans (1913) ; 2 ans (1939) ; 1 an (1970) ; 10 mois (1993)
Depuis 1997		Fin du service militaire obligatoire pour tous et professionnalisation de l'armée. Les filles sont recensées.	1 journée (JAPD)

Sources complémentaires conservées aux Archives de l'Isère

Les archives communales déposées (4 E) : tableau communal de recensement des jeunes gens

Justice militaire

- Conseil de guerre de la XIV^e région militaire (Grenoble est chef-lieu) : jugements et dossiers de procédure (2 R 2)
- Archives pénitentiaires : prison de Grenoble
 - 6 Y 83** Registre d'écrou des passagers militaires (1^{er} octobre 1835-18 avril 1853).
 - 6 Y 238** Registre d'écrou pour absence illégale au service militaire (14 avril 1912-1^{er} avril 1923).

Les registres d'écrou de la prison militaire de Grenoble (1854-1918) sont conservés au Service historique de la Défense, sous-série 13 J. La prison militaire a été supprimée le 1^{er} novembre 1922, et les détenus transférés vers la prison militaire de Lyon.

Santé des soldats

- Commission spéciale de réforme : registres de délibération (3 R 2)
- Invalides, pensions, secours (12 R)
- ONAC, Office national des anciens combattants : attribution d'aides (15 R, 8644 W)

Anciens combattants

- ONAC, Office national des anciens combattants (15 R, 18 R, 8644 W)

Pupilles de la Nation

- ONAC, Office national des anciens combattants (18 R)

Archives de la Première Guerre mondiale, entrées lors de la grande collecte nationale

- Archives détenues par les familles (correspondance, livret militaire, diplômes, dessins ...) sous forme d'originaux (281 J) ou de copies numérisées (14 NUM)

Guerres de l'Empire, soldats de Napoléon I^{er}

- Extraits mortuaires de soldats de la Révolution et de l'Empire originaires de l'Isère : 7 E
- Médaille de Sainte-Hélène (1857-1860) : 26 M 2 ou [base de données sur internet](#)

Décorations militaires

- Légion d'Honneur et médaille militaire : 22 M, 23 M, 24 M ou base LEONORE des Archives nationales
- Ordre de Saint-Louis (1828-1829), médaille de Crimée (1868), médaille du Tonkin (1888-1894), médaille de Madagascar (1897-1898), médaille commémorative de Chine (1903-1905) : 26 M 2

Bibliographie

CORVISIER (André) (dir.), *Histoire militaire de la France*, Paris : Presses universitaires de France, 1992, 4 tomes. Cote aux ADI : BIB_8°4134/1-4

CRÉPIN (Anne), *Histoire de la conscription*, Paris : Gallimard, 2009, 528 p. Cote aux ADI : BIB_E1133.

HEISER (Sandrine), TEXIER (Nicolas), *Archives militaires, mode d'emploi. Guide du lecteur dans les fonds du Service historique de la Défense*, Archives & Culture, Service historique de la Défense, 2013, 79 p.

Cote ADI : BIB_D8°4835.

HEISER (Sandrine), MOLLET (Vincent), *Vos ancêtres à travers les archives militaires*, Service historique de la Défense, 2012, 133 p. Cote ADI : BIB_D8°4759.

LABAYLE (Eric), *Reconnaître les uniformes 1860-1914*, Archives & Culture, Service historique de la Défense, 2013, 79 p. Cote ADI : BIB_D8°4834.

LABAYLE (Eric), *Reconnaître les uniformes 1914-1918*, Archives & Culture, Service historique de la Défense, 2013, 79 p. Cote ADI : BIB_D8°4833.

LABAYLE (Eric), *Reconnaître les uniformes de l'entre-deux-guerres*, Archives & Culture, Service historique de la Défense, 2013, 79 p. Cote ADI : BIB_D8°4832.

« Le parcours militaire de votre aïeul en 3 clics », *Revue française de généalogie*, n°215, Décembre 2014 - Janvier 2015. Cote ADI : PER 2950/8

Malhache (Jérôme), « La fiche matricule militaire », *Revue française de généalogie*, n° 238, novembre 2018, pp. 34-36. Cote ADI : PER 2950/8

Sitographie

Fiches d'aide en ligne

Pour se documenter sur le contexte historique et s'orienter parmi les fonds.

- ✓ **Site du service historique de la Défense**

<http://www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr/?lang=fr>

- ✓ **Site des Archives nationales**

Salle des inventaires virtuelle / Conseils pour la recherche / Fiches « vous recherchez un militaire ? » et « Les militaires »

<http://www.archives-nationales.culture.gouv.fr/>

Retracer la carrière d'un sous-officier ou d'un homme de troupe

- ✓ **Registres matricules militaires = états signalétiques des services**

Aller sur les sites internet des Archives départementales.

Engagés volontaires

- ✓ **Registres d'engagés volontaires (Archives municipales de la commune chef-lieu de département)**

Exemple : la commune de Grenoble a numérisé les registres d'engagements volontaires durant la Première Guerre mondiale.

Première Guerre mondiale, classes 1887-1921 : le Grand Mémorial

Dans le cadre du centenaire de la Grande Guerre, en 2014, le président de la République François Hollande a souhaité que tous les Français puissent retracer, grâce à leurs fiches matriculaires, le parcours des neuf millions de soldats qui ont combattu pour défendre notre territoire. Événement majeur de la commémoration, le Grand Mémorial est à la fois un hommage à tous ces combattants et un outil de recherche culturel, scientifique et pédagogique.

<http://www.culture.fr/Genealogie/Grand-Memorial>

Unités engagées dans la Première Guerre mondiale

- ✓ **Ministère de la Défense**
 - Journaux des unités (Journaux de marche et des opérations = JMO)
 - Historiques régimentaires

<http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/>

Morts pour la France

- ✓ **Bases de données nominatives (Ministère de la Défense), service historique de la Défense**

Première Guerre mondiale ; Seconde Guerre mondiale ; guerre de Corée ; guerre d'Indochine ; guerre d'Algérie, combats du Maroc et de la Tunisie ; théâtres des opérations extérieurs et Opérations extérieures ; sépultures de guerre ; équipages et passagers des navires de la Compagnie des Indes.

<http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/>

- ✓ **Livre d'or des morts pour la France (Ministère des Pensions), Archives nationales, pour la Première Guerre mondiale**

Recherche par commune. Entièrement numérisé.

<https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/cms/content/display.action?uuid=16e841bb-ffaa-4359-bf09-9714cb25c1ac&version=2&preview=false&typeSearch=&searchString=>

Prisonniers de guerre

- ✓ **Base de données nominatives du Comité international de la Croix-Rouge**

<https://grandeguerre.icrc.org/fr>